

POUR DES SOLUTIONS DURABLES EN FAVEUR DES IVOIRIENS DEPLACES



Des femmes retournées reçoivent des outils et des semences pour relancer leurs moyens de subsistance (village de Nédrou, Moyen Cavally) - Photo: Thierry Gouegnon/Oxfam

Table des matières

Résumé exécutif	3
CONTEXTE	6
Contexte et ampleur des déplacements Vagues de retours spontanés	
RAISONS DES RETOURS OU DE LA PERSISTANCE DE DEPLACEMENTS	7
Raisons de retourner Raisons derrière la persistance de déplacements Incitations et manque d’alternatives Insécurité, peur, rumeurs et messages mixtes	
DES BESOINS HUMANITAIRES PERSISTENT	10
Le défi des moyens de subsistance L’accès aux services de base reste limité	
PERSPECTIVES POUR LA SECURITE ET LA RECONCILIATION	12
Tensions communautaires Retours des autorités civiles, efforts de réconciliation et état de droit	
CONCLUSION	14
RECOMMANDATIONS	15
METHODOLOGIE DE L’ENQUETE	17

Avertissement

Les termes “*autochtones*”, “*allochtones*” et “*allogènes*” sont utilisés dans ce document pour faire référence aux différents groupes de population vivant dans le pays selon leur appellation commune en Côte d’Ivoire. Cela ne reflète pas les politiques ou l’opinion de Care, du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) ni d’Oxfam.

Dans le contexte de la région du Moyen Cavally où l’enquête a été menée, les “*autochtones*” sont du groupe ethnique Guéré, les “*allochtones*” sont constitués de tous les autres groupes ethniques ivoiriens ayant migrés dans le Moyen Cavally et les “*allogènes*” sont les migrants originaires des pays de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’ouest (CEDEAO).

Les bases juridiques pour les solutions durables aux déplacements sont le *Cadre de mise en place de solutions durables pour les réfugiés du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et les Principes directeurs des Nations Unies relatives aux déplacements de personnes à l’intérieur de leur propre pays*. Le premier est centré sur la promotion de solutions durables pour les personnes réfugiées et les personnes relevant de la compétence du HCR par le biais du rapatriement dans leur pays d’origine, de l’intégration sur place dans le pays d’asile ou de la réinstallation dans un pays tiers. Le deuxième document précise les droits des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays dans les Principes directeurs 28-30. Compte tenu de l’ampleur de la dynamique de retour observée sur le terrain, ce rapport se concentre majoritairement sur le retour comme solution durable.

Les citations dans ce document sont celles des répondants et ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de Care, du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) ni d’Oxfam.

Résumé exécutif

Six mois après la résolution du conflit postélectoral qu'a connu la Côte d'Ivoire à la suite des élections présidentielles contestées du 28 Novembre 2010, une crise humanitaire aux proportions significatives perdure. Alors que plus de 500 000 personnes déplacées sont retournées dans leur lieu d'origine depuis la fin du conflit en avril, approximativement 450 000 Ivoiriens continuent d'être déplacés, et ont toujours besoin, quelque soit leur situation, d'aide humanitaire et de protection.

Oxfam, le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et Care travaillent en Côte d'Ivoire pour apporter une aide humanitaire aux individus et aux communautés touchés par la crise, qu'ils soient retournés avec alors la nécessité d'appui pour reconstruire leur vie, ou qu'ils soient encore déplacés. Reconnaissant le besoin de prendre en compte les préoccupations des personnes affectées par la crise, cette étude a été menée pour collecter des témoignages afin de mieux formuler la réponse humanitaire de tous les acteurs dans le pays.

Durant les mois de juillet et août 2011, 331 entretiens individuels et 25 groupes de discussion ont été menés avec des personnes retournées et des personnes déplacées de 27 communautés de la région du Moyen-Cavally, à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Cela a permis de collecter des informations quant à la perception des personnes affectées par la crise sur leurs besoins humanitaires immédiats, la sécurité et les perspectives pour le futur. Ces informations ont été complétées par une recherche documentaire et des entretiens avec les acteurs humanitaires. La majorité des personnes interrogées étaient des femmes, et les données collectées ont été désagrégées et analysées par genre.

Les résultats présentés dans ce document renvoient l'image d'une région toujours aux prises avec les effets du conflit postélectoral et qui requiert un appui durable dans la période à venir. Ci-après sont présentés quelques uns des principaux résultats de l'étude:

- Les améliorations en matière de sécurité ont motivé les Ivoiriens déplacés à retourner spontanément, cependant les tensions intercommunautaires exacerbées et les litiges fonciers ne sont pas favorables à des retours durables. Les affrontements interethniques en cours entraînent de nouveaux déplacements.
- Au-delà de la sécurité, les trois facteurs principaux influençant la volonté des personnes déplacées à retourner sont la disponibilité de l'aide humanitaire sur le lieu d'origine, l'aide au transport, et la disponibilité d'informations fiables sur les conditions de sécurité. Le retour des autorités civiles, le désarmement et le renforcement des patrouilles sont également fréquemment mentionnés.
- Quelque 22% des personnes déplacées interrogées ont exprimé leur intention de ne pas retourner vivre dans leur lieu d'origine. La destruction de leur habitat, l'insécurité, le traumatisme vécu et les litiges fonciers sont parmi les raisons données pour ne pas retourner. Ces personnes n'avaient néanmoins peu ou pas connaissance des alternatives offertes à eux.
- Des besoins humanitaires significatifs demeurent dans les zones de déplacement et dans les zones de retours. L'aide alimentaire est la priorité majeure de la plupart des répondants, avec 77 % des personnes retournées et 83% des personnes déplacées déclarant qu'ils n'ont pas assez à manger. L'abri est la deuxième préoccupation des personnes affectées par la crise. Des lacunes graves en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau sont également mises en lumière que ce soit dans les zones de déplacement ou dans les zones de retour.

- Les moyens de subsistance ont été sérieusement mis à mal avec 58% des personnes retournées et 82% des personnes déplacées ayant complètement perdu leur source de revenu et faisant face à d'énormes défis pour reconstruire leurs vies.
- Peu de personnes parmi les déplacées et les retournées connaissent l'existence de la Commission dialogue, vérité et réconciliation, et quasiment aucune ne sait comment la contacter. Les personnes cherchant réparation font face à de multiples obstacles compte tenu des énormes défis en matière à la justice.
- Les personnes déplacées et retournées font encore face à des menaces significatives en matière de protection en raison de la persistance d'affrontements communautaires, du racket aux barrages, du manque d'accès aux services de base, d'actes de violence et d'intimidation et du harcèlement de personnes en armes.

Bien que l'étude ne puisse pas donner une image exhaustive de tous les besoins à l'ouest de la Côte d'Ivoire, ni représenter les diverses opinions de toutes les communautés, il est clair qu'en dépit de la fin du conflit et des améliorations en matière de sécurité, la situation dans cette région est toujours très précaire et instable.

Les consultations avec les personnes déplacées et retournées conduites pendant les mois de juillet et août révèlent que les conditions pour des solutions durables aux déplacements ne sont pas remplies. De trop nombreux retournés continuent de faire l'objet d'attaques, de harcèlement et d'intimidations dans leur zone d'origine, et beaucoup ont un accès limité voire pas d'accès aux services de base et aux mécanismes de protection. Une large proportion a perdu ses documents officiels et n'a pas accès à des mécanismes de restitution de la propriété ou de compensation pour les pertes encourues, tandis que beaucoup n'ont pas encore été en mesure de réunifier tous les membres de leur famille. Un nombre significatif de personnes déplacées n'est toujours pas prêt à retourner en raison de la peur d'attaques, du manque d'accès à leur terre ou du manque de moyens de subsistance.

La responsabilité ultime de la protection des personnes déplacées et de la promotion de solutions durables à leur déplacement incombe au Gouvernement de Côte d'Ivoire, cependant les agences des Nations Unies, les donateurs et les ONGs jouent un rôle vital à l'appui de ses efforts. Des recommandations détaillées à l'endroit de tous ces acteurs sont faites dans le rapport. Elles incluent:

1. **Assurer une politique de retour responsable et durable pour ceux touchés par le conflit:** un cadre juridique national devrait promouvoir les droits des personnes déplacées et veiller à ce que tous les retours soient volontaires, sûrs, dignes et durables. Un meilleur profilage des mouvements de population et une meilleure information des personnes déplacées, internes et externes, sont nécessaires pour ce faire. Toute stratégie doit prendre en compte les causes profondes du conflit, y compris les litiges fonciers et les préoccupations sécuritaires récurrentes.
2. **Améliorer l'aide humanitaire et fournir un meilleur appui à la relance des moyens de subsistance:** un appui bien plus important est nécessaire pour les personnes déplacées et retournées, en particulier dans l'ouest et en particulier dans les domaines de l'alimentation, de l'abri et des moyens de subsistance même si des besoins significatifs perdurent au niveau de l'accès aux services de base et pour assurer le respect des normes SPHERE dans les sites de déplacement. Un soutien d'une plus grande ampleur est attendu des donateurs pour couvrir les besoins identifiés dans le Plan d'action humanitaire d'urgence (EHAP).

3. **Promouvoir le rétablissement de l'état de droit, appuyer la réconciliation et prévenir de nouvelles flambées de violence et de nouveaux déplacements** : des retours durables ne seront garantis que si la sécurité, la justice et la réconciliation sont effectives. Pour ce faire, la réforme du secteur de la sécurité, le rétablissement de l'état de droit, et la mise en place d'un système de référencement et de réparation sont requis. Le renforcement des patrouilles dans les zones non sécurisées, le rétablissement effectif des autorités civiles, un processus de désarmement, démobilisation et réinsertion ainsi qu'une meilleure information sur l'existence et le mandat de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation sont de même nécessaires.

POUR DES SOLUTIONS DURABLES EN FAVEUR DES IVOIRIENS DEPLACES

Six mois après la résolution du conflit postélectoral qu'a connu la Côte d'Ivoire à la suite des élections présidentielles contestées du 28 Novembre 2010, une crise humanitaire aux proportions significatives perdure. Alors que plus de 500 000 personnes déplacées sont retournées dans leur lieu d'origine depuis la fin du conflit en avril, approximativement 450 000 Ivoiriens continuent d'être déplacés, à l'intérieur de leur propre pays ou dans un pays voisin, et ont toujours besoin, quelque soit leur situation, d'aide humanitaire et de protection.

Ceux qui sont retournés ont été motivés par l'amélioration générale en matière de sécurité et poussés par le manque d'accès à la nourriture, à la terre, et à des activités génératrices de revenus dans les sites de déplacement. Cependant, ils sont retournés dans des conditions très précaires, sans l'appui requis pour assurer que le retour est une solution durable à leur déplacement et, – comme ceux restés sur les sites de déplacement – ils demeurent très dépendant de l'aide humanitaire pour restaurer leurs moyens de subsistance.

CONTEXTE

Contexte et ampleur des déplacements

A l'ouest, les violences postélectorales ont été marquées par au moins trois vagues¹ de déplacement. Exacerbant les revendications, la crise politique a entraîné des affrontements intercommunautaires dès la mi-décembre et le début janvier, suivis d'intenses combats fin février jusqu'à mi-avril.

Au moment fort de la crise, plus de 350 000 personnes² à l'ouest de la Côte d'Ivoire ont été forcées de fuir pour trouver refuge dans des sites spontanés, notamment dans les paroisses, ou dans des familles hôtes³. Plus de 200 000 personnes, en majorité des régions des Montagnes et du Moyen Cavally⁴, sont parties se réfugier dans les pays voisins, notamment au Liberia.

Vagues de retours spontanés

Dès la mi-avril, des retours spontanés ont été observés, en particulier sur les axes entre Zouan Hounien et Bin Houyé⁵, mais depuis le début du mois de juin, les flux de retours sont réguliers et des retours spontanés, internes et externes, sont observés dans l'ensemble de la région.

A l'ouest du pays, on estime à 227 755⁶ le nombre de personnes à être retournées, majoritairement de façon spontanée⁷, vivre dans leur lieu d'origine. Selon une évaluation menée par le PAM du 24 juillet au 5 août, plus de 60% des personnes déplacées internes (PDI) sont retournées dans les régions du Moyen Cavally et des Montagnes. Cependant, de grandes disparités géographiques sont observées, avec des endroits où plus de 90% de la population sont retournées, et d'autres où

¹ Les vagues de déplacement ont commencé en décembre 2010 à la suite d'affrontements interethniques et en janvier 2011; puis à la suite des combats de février et de la fin mars.

² Au pic de la crise, jusqu'à un million de personnes ont été déplacées au plan national.

³ Selon l'OIM, le nombre de PDIs sur sites représente 10% du nombre de personnes déplacées en famille d'accueil.

⁴ Selon le HCR, en date du 25 septembre, quelques 178 035 personnes sont réfugiées au Liberia. La majorité d'entre elles sont originaires de l'ouest (Données extraites d'un profil des réfugiés au Liberia, HCR, Dakar, 26 août 2011). Selon le HCR et l'OIM, en date du 24 septembre, il y a 169 875 personnes déplacées à l'ouest, dont 20 764 dans des sites et 149 111 en familles d'accueil.

⁵ Une carte montrant ces villes et les différents mouvements de populations à la date du 11 avril peut être consultée ici : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/map_34.pdf

⁶ En date du 24 septembre, selon le HCR et l'OIM, 148 375 retournés internes et 79 380 retournés externes ont été enregistrés à l'ouest (Moyen-Cavally, Montagnes et Haut-Sassandra).

⁷ Des retours organisés ont été pris en charge par le HCR de la ville de Danané vers les villages entre Zouan Hounien et Téapleu. Actuellement, un soutien est apporté aux rapatriés spontanés lors de leur arrivée au niveau du barrage de Pekan à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire.

des villages entiers restent désertés, à cause de l'étendue des destructions et de la peur de représailles à la suite d'un conflit où les allégeances politiques étaient présumées sur une base ethnique⁸.

RAISONS DES RETOURS OU DE LA PERSISTANCE DE DEPLACEMENTS

Raisons de retourner

Parmi les personnes qui ont choisi de retourner sur leur lieu d'origine, souvent dans des zones qui ne sont pas entièrement sûres et où la stabilité reste fragile, 31% sont retournées pour vérifier l'état de leur maison, de leurs biens ou de leur terre, et 15% pour essayer de tirer parti au mieux du restant de la saison agricole. Quelques uns (21%) des retournés initiaux sont d'abord rentrés en mouvement pendulaire entre leur zone de déplacement et leur lieu d'origine, pour valider les conditions de sécurité sur leur lieu de résidence habituel, "venus en éclaireurs" en amont d'un retour permanent. Pour beaucoup, la décision de retourner a été prise en réponse au besoin de réunifier la famille. Au cours des groupes de discussion, beaucoup de femmes revenues du Libéria ont déclaré que les hommes de leurs ménages, en particulier les jeunes, étaient restés au Liberia par peur des représailles.

La raison la plus importante pour prendre la décision de retourner est néanmoins l'amélioration de la sécurité, illustrée par exemple par le démantèlement fin juin des barrages officieux, avec 77% des personnes retournées interrogées se sentant en sécurité dans la zone de retour.

Parmi les personnes interrogées restées dans les sites de déplacement, 72% expriment leur intention de retourner chez eux à un certain point, mais pas pour le moment. S'ils attendent de plus amples progrès dans leur lieu d'origine, beaucoup considèrent les difficultés qu'ils rencontrent pour être indépendants sur le lieu de déplacement et le besoin de reprendre possession de leurs biens comme des 'facteurs incitatifs' dans la prise de décision sur le retour.

Elles déclarent que pour prendre la décision de rentrer, elles auraient besoin de l'assurance qu'elles auront accès à l'aide humanitaire sur leur lieu de retour (30% des personnes interrogées), en particulier pour ce qui est de la réhabilitation de leur maison. Elles souhaitent également être rassurées sur les conditions de sécurité dans leur lieu d'origine (38%). Dans les groupes de discussion, beaucoup de femmes sur les sites de déplacement ont appelé à un désarmement effectif.

Les autres réponses populaires incluent l'appui au transport et à leur sécurité durant le voyage de retour.

« Je ne me sentirais pas en sécurité tant que le désarmement ne sera pas effectif. Les Dozos, ils me font peur. A qui rendent-ils des comptes ? Je me le demande.

Et les FRCI, il n'y a pas le moindre ordre dans cette armée.

Je ne peux pas leur faire confiance. Si vous êtes Guéré, ils vous tuent. »

Une femme déplacée dans le site de Nahibly, Duékoué

Raisons derrière la persistance de déplacements

En date du 24 septembre 2011, 20 764 personnes déplacées internes vivent dans les sites de déplacement à l'ouest et à peu près 150 000 vivent toujours en famille d'accueil⁹. Les facteurs

⁸ Pour plus d'information, veuillez consulter "Nous voulons rentrer chez nous mais nous ne pouvons pas.": Insécurité et personnes déplacées en Côte d'Ivoire, une crise persistante, Amnesty international, 1 août 2011; " Ils ont regardé sa carte d'identité et l'ont tué": six mois de violences post-électorales en Côte d'Ivoire, Amnesty international, 25 mai 2011; et Rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, Nations Unies, A/HRC/18/52, 20 septembre 2011.

⁹ Selon le HCR et OIM, à la date du 24 septembre, il y a, au plan national, 246 846 personnes déplacées internes, dont 25 864 sont sur sites et 220 982 sont en famille d'accueil. A l'ouest, on compte 169 875 personnes déplacées internes, dont 20 764 sont sur site et 149 111 sont en famille d'accueil.

empêchant ces personnes de retourner incluent la destruction de leur maison et des infrastructures dans leur ville ou village d'origine ainsi que la peur persistante d'être attaqué par des hommes en armes, d'être victime de représailles dans leur lieu d'origine, voire d'arrestation arbitraire, de harcèlement, de taxation illégale aux barrages et dans la brousse, le manque de revenu, et l'accès à la terre.

Si la majorité (72%) des personnes déplacées interrogées ont exprimé leur intention de retourner dans leur lieu d'origine, le manque de moyens, y compris pour payer le transport (63%), et la peur liée à l'insécurité (26%) sont les raisons principales soulevées pour expliquer pourquoi elles ont repoussé la décision de retour.

Pour les 22% de répondants ayant exprimé leur intention de ne pas retourner dans leur lieu d'origine, les raisons principales données sont la destruction de leur maison, le manque de sécurité, la volonté d'oublier les événements vécus sur place et des questions liées à l'accès à la terre.

Par ailleurs, ce qui ressort clairement de l'étude est le fait que les personnes déplacées ne restent pas sur les sites de déplacement pour tirer parti de l'aide disponible sur les sites. D'ailleurs, comme il est souligné dans la partie sur les besoins humanitaires, de nombreuses lacunes existent en matière d'aide alimentaire, d'abri et d'accès aux services de base et le climat de peur et d'insécurité qui persiste n'est pas favorable à des retours durables.

Incitations et manque d'alternative

Si aucune des personnes retournées n'a dit avoir été forcée de retourner, seulement 47% ont déclaré que la décision était entièrement la leur. Quelque 15% ont déclaré qu'on leur avait dit de retourner, que ce soit les autorités nationales ou les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), et 10% mentionnent les difficultés et le manque d'assistance sur les sites de déplacement comme raison pour retourner. Parmi les difficultés sur les sites, la nourriture est citée comme une préoccupation majeure, en particulier au Libéria¹⁰. Au cours des groupes de discussion, plusieurs retournés ont mentionné avoir été encouragés par les prêtres ou les autorités gouvernementales et qu'on leur avait dit qu'ils recevraient de l'aide alimentaire une fois retournés sur le lieu d'origine.

Il est également préoccupant que le nombre de personnes retournées soit considéré comme un indicateur de succès¹¹ dans les plans d'action des différents ministères et autorités, et non pas l'existence de conditions favorables au retour durable. Il est important que les acteurs, y compris les autorités nationales et religieuses, n'exercent pas de pression sur les personnes déplacées pour qu'elles retournent prématurément pour satisfaire des objectifs politiques

« Maintenant nous sommes ici, nous avons tout perdu, mais personne n'est venu nous aider depuis que nous sommes revenus.

Nous souffrons beaucoup. »

Une personne retournée dans le village de Doke, Département de Bolequin

alors que les conditions pour des retours durables ne sont pas remplies. Cela ne risquerait que de provoquer d'autres flambées de violence et de nouveaux déplacements.

Insécurité, peur, rumeurs et messages mixtes

L'arrestation de Laurent Gbagbo le 11 avril 2011 a marqué la fin des violences postélectorales mais pas des divisions ethniques et des litiges fonciers qui ont déchiré les communautés à l'ouest. L'installation du nouveau gouvernement à Abidjan n'a pas mis fin à l'insécurité de la population

¹⁰ Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport Oxfam/Care sur les intentions de retour des réfugiés ivoiriens au Libéria publié en juillet 2011 et disponible, en anglais seulement, ici: http://www.oxfamblogs.org/westafrika/wp-content/uploads/2011/07/OXFAM_CARE_SURVEY_REFUGEES_INTENTIONS_OF_MOVEMENTS_FINAL.pdf

¹¹ République de Côte d'Ivoire, Programme de travail gouvernemental – matrice d'actions prioritaires juillet-décembre 2011

dans la région. Compte tenu de la persistance d'attaques en représailles, d'arrestations arbitraires, de tueries, de violences sexuelles, de harcèlement verbal et de taxations illégales, la population continue de vivre dans la peur dans une région "inondée d'armes"¹².

En Côte d'Ivoire, au lendemain du conflit, la méfiance et la peur sont à l'origine de rumeurs multiples qui elles-mêmes sont à l'origine de déplacements ou entravent la liberté de mouvement. Des attaques sporadiques¹³ et des représailles, sur fonds de litiges fonciers non réglés et de tensions ethniques, sont rapportées. Au cours des groupes de discussion, le comportement des chasseurs traditionnels dits "Dozos" et leurs relations avec les FRCI ont également été identifiées comme une menace.

Les personnes retournées ont mentionné le manque d'information fiable sur la situation dans leur lieu d'origine comme un obstacle à la décision de retourner. Au Libéria, il n'y a pas de système formel de communication¹⁴ mis en place pour informer les réfugiés sur la situation en Côte d'Ivoire et l'information qu'ils reçoivent est souvent biaisée et politisée, voire contradictoire. De nouveaux camps sont construits et les réfugiés sont encouragés à s'y regrouper au moment même où les autorités ivoiriennes envoient des missions pour convaincre les réfugiés de rentrer et de participer à l'effort de réconciliation.

« Les autorités ivoiriennes nous rendent visite pour nous convaincre de rentrer. Au même moment, le HCR construit de nouveaux camps et nous dit de nous regrouper là. Que sommes-nous supposer comprendre ? Tous ces messages mixtes, c'est déroutant. »

Une personne retournée du Libéria à Toulepleu village, Département de Toulepleu

Parmi les personnes qui ont trouvé refuge en Côte d'Ivoire, seul 21% ont reçu des informations sur la situation dans leur lieu d'origine au travers de consultations sur les sites ou de visite dites "go and see". 74% des personnes déplacées sur les sites et 60% des personnes retournées interrogées s'en sont remises à leur propre réseau pour obtenir de l'information sur leur lieu d'origine. Par ailleurs, l'information reçue des médias (15%), des autorités nationales (11%) et des FRCI (8%) a également déclenché la décision de retourner. Durant les discussions de groupe, beaucoup de personnes ont mentionné qu'elles auraient besoin d'information sur l'aide humanitaire et les

services disponibles dans leur village d'origine pour être à même de faire un choix informé et de juger de leurs options. Beaucoup de personnes déplacées sur les sites ont exprimé leurs préoccupations quant au manque d'information sur l'aide disponible sur les sites, notamment en ce qui concerne le calendrier irrégulier des distributions alimentaires, et sur la fermeture potentielle de sites.

"Les cadres pro-Gbagbo nous disent qu'il n'y a pas de paix en Côte d'Ivoire, que si nous rentrons, nous serons tués."

Une personne retournée du Libéria dans le village de Meo, Département de Toulepleu

¹² Selon la formule du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies, M. Choi, lors de la présentation au Conseil de sécurité de la situation en Côte d'Ivoire après la publication du 28^e Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur l'ONUCI. D'après l'ONUCI, seulement 50% des armes en circulation auraient été collectées dans l'ouest.

¹³ Les attaques à Norbertkro et Berkro le 18 juillet 2011, à Bangolo le 24 août, à Zriglo le 16 septembre ont entraîné le décès de villageois et de nouveaux déplacements de population.

¹⁴ Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport Oxfam/Care sur les intentions de retour des réfugiés ivoiriens au Liberia publié en juillet 2011 et disponible, en anglais seulement, ici: http://www.oxfamblogs.org/westafrika/wp-content/uploads/2011/07/OXFAM_CARE_SURVEY_REFUGEES_INTENTIONS_OF_MOVEMENTS_FINAL.pdf

DES BESOINS HUMANITAIRES PERSISTENT

A l'ouest de la Côte d'Ivoire, l'étendue des destructions et pillages pendant le conflit ont laissé plusieurs milliers de personnes dans un dénuement total et dépendantes de l'aide. Nombre de retournés ont trouvé leur maison brûlée ou endommagée et tous leurs biens – outils, équipement ménager, vêtements, réserves alimentaire et de semences – pillés.

Sécurité alimentaire et abris sont les préoccupations majeures

L'alimentation est une préoccupation principale. Une récolte insatisfaisante a laissé 30% des ménages ruraux dans l'insécurité alimentaire, selon le PAM et la FAO, et l'impact sur les personnes retournées est particulièrement élevé compte tenu du fait que la plupart d'entre elles n'ont pas pu planter ni récolter à temps et que la majorité d'entre elles déclarent avoir perdu leurs réserves à la suite des pillages. Selon une évaluation sur les besoins pour le relèvement, conduite par le PNUD en juin et juillet dans l'ouest, le centre-ouest et le sud-ouest, la perte de moyens de production est estimée à plus de 50% pour les cultures de rente, plus de 80% pour les cultures vivrières, plus de 30% pour les outils et autres équipements de production et 25% pour les équipements de pêche. Les moyens des familles hôtes ont également été mis à mal après plusieurs mois de partage de ressources limitées avec les personnes déplacées dans un contexte de hausse de prix et de chaos économique.

Cette année, la période de soudure devrait durer jusqu'à six mois et la récolte principale de riz devrait être faible compte tenu que beaucoup de cultivateurs ont manqué la saison agricole en raison des déplacements ou du manque de liquidité, de semences ou d'outils. Près de trois quarts (74%) des personnes retournées interrogées ont identifié l'alimentation comme leur préoccupation principale.

Alors que 61% des personnes interrogées dépendent de l'aide alimentaire, 77% disent qu'elles n'ont pas assez à manger. Pour faire face à la pénurie alimentaire, 53%

des répondants disent qu'ils ne mangent pas régulièrement – la plupart mange une fois par jour et recourt au manioc et aux fruits sauvages (12%). Parmi les communautés déplacées, des lacunes similaires ont été identifiées : plus de la moitié (57%) disent ne pas manger régulièrement et 83% disent qu'ils ne mangent pas assez. Des cas d'échange de faveurs sexuelles pour de la nourriture ou des non vivres ont été rapportés dans les zones de retours et sur les sites de déplacement.

« Nous avons tout perdu, même notre réserve alimentaire. »

*Une personne retournée à Douandrou,
Département de Bolequin*

La destruction des maisons est également un défi faisant obstacle aux retours. A l'ouest, 12 600 maisons¹⁵, dont 7 800 appartiennent à des ménages vulnérables, ont besoin d'être réhabilitées, tout ou partie, or, à ce jour, les plans actuels ne pourront couvrir que la réhabilitation de 1 800 maisons¹⁶. L'abri est cité comme une préoccupation majeure par 15% des personnes retournées interrogées et près de la moitié des personnes déplacées ayant exprimé leur intention de ne pas retourner sur leur lieu d'origine cite la destruction de leur maison comme la raison principale. Plus d'un tiers des personnes retournées interrogées (36%) vivent dans la maison d'un voisin du fait que la leur n'est plus habitable. Cela représente un risque particulier en matière de protection pour les femmes seules chefs de ménages car cela les expose à des menaces comme les abus sexuels. Des distributions de bâches et d'outils sont également en cours mais le secteur de l'abri est particulièrement sous financé.

Parmi les personnes déplacées, 27% des personnes interrogées se sont plaintes des conditions d'abri dans les sites, et notamment du surpeuplement, de l'exposition à la boue et au froid et du manque d'intimité.

¹⁵ Données des moniteurs de protection du HCR.

¹⁶ Selon le Cluster abris, les plans en cours visent à réhabiliter 1 800 abris (CICR, NRC, ADRA, Solidarités/OIM).

Le défi des moyens de subsistance

Les personnes retournées font face à de nombreux défis pour reprendre leurs activités économiques. Les approvisionnements, le système bancaire et les activités commerciales ont été sévèrement perturbées. La saison de soudure a commencé plus tôt que d'habitude, les prix des denrées de base ont augmenté (jusqu'à 14% plus chers qu'en 2010 pour le riz importé à son niveau le plus haut), les banques et les autres institutions de crédit n'ont pas encore repris leurs activités à Bolequin et Toulepleu, et en dépit de progrès, l'activité des marchés n'est pas retournée à la normale.

Avant la crise, la plupart des personnes retournées vivaient de l'agriculture (54%), du petit commerce (32%) et du travail manuel (9%), tandis que seuls 4% d'entre eux n'avaient pas de revenu. A l'heure actuelle, un nombre significatif (58%) déclare ne pas avoir de revenu. Les plus vulnérables sont les ménages les plus pauvres qui travaillaient sur les grandes plantations et n'ont pas pu trouver de travail durant cette saison agricole ainsi que les femmes chefs de ménages, en particulier celles qui sont veuves à la suite du conflit et ont perdu tous les biens de leur famille.

Les communautés déplacées ont également besoin d'un appui pour accéder aux moyens d'existence afin de regagner leur indépendance. 82% des personnes déplacées interrogées ont perdu leur source de revenu, alors qu'avant la crise, 54% vivait du petit commerce et 42% de l'agriculture.

L'accès aux services de base reste limité

Au Moyen Cavally, le système de santé est en état de délabrement. Même après le retour de la plupart des agents de santé, la fourniture de soins de santé est encore perturbée. Les centres de santé et les hôpitaux ont été pillés. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et le manque de mesures d'accompagnement pour soutenir l'initiative de gratuité des soins de santé a entraîné des ruptures de stocks de médicaments et des dysfonctionnements dans le système de santé. L'insécurité et les barrages, officiels ou sauvages, sont autant d'obstacles à l'accès aux soins. Au cours des entretiens, 67% des personnes retournées interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient pas accès à un centre de santé fonctionnel et comptaient sur les cliniques mobiles gérées par les ONG ou le CICR qui viennent une ou deux fois par semaine en fonction des endroits. Ceci a des conséquences particulièrement dramatiques sur la santé maternelle en obligeant beaucoup de femmes à donner naissance sans l'assistance de personnel qualifié. Cela signifie également que beaucoup de maladies qui pourraient être aisément soignées si elles étaient prises à temps peuvent s'avérer mortelles du fait que dans ce contexte les personnes tendent à ne recourir aux services médicaux qu'en dernier ressort, lorsqu'il est trop tard.

En raison des déplacements massifs et des pillages, le système éducatif a également été significativement touché dans l'ouest. On estime que 140 000 enfants¹⁷ qui ont été inscrits à l'école avant la crise ne sont pas retournés à l'école en juillet. Malgré le retour amorcé des enseignants et des élèves, 65% des personnes retournées interrogées ont déclaré que l'école n'avait pas repris et que leurs enfants ne sont pas retournés à l'école (75%). Durant les groupes de discussion, certaines personnes retournées ont expliqué que leurs enfants ont manqué l'année scolaire entière en raison des élections et de la situation postélectorale. D'autres ont mentionné que leurs écoles étaient occupées par les FRCI¹⁸. Nombre de jeunes ont mentionné qu'ils avaient abandonné l'école à la suite de leur déplacement et ont dit qu'ils ne pouvaient pas reprendre par manque de moyens. La période des vacances d'été devrait être utilisée pour soutenir des programmes de rattrapage pour les enfants qui ont loupé plusieurs mois voire une année d'enseignement et la rentrée scolaire

¹⁷ Données du Cluster éducation.

¹⁸ A l'heure de la publication, 5 écoles sont toujours occupées par les FRCI dans la région du Moyen Cavally.

2011/12 prévue le 22 octobre doit être un moment clé pour rétablir une certaine normalité pour tous les enfants de la région alors que beaucoup d'entre eux risquent de ne plus reprendre l'école ou de ne jamais rattraper le retard pris.

Les infrastructures d'eau et d'électricité n'ont pas été épargnées par les combats. Beaucoup de villageois ont trouvé leurs pompes endommagées et leurs puits contaminés, soit pas le manque d'utilisation ou bien parce que dans certains cas des corps humains y ont été jetés. Selon le cluster WASH, quelque 35% des besoins en réhabilitation de pompes ne sont pas couverts.

Beaucoup de personnes déplacées ont également mentionné le dysfonctionnement de l'électricité dans leur village à la suite de conflit, ce qui, ont-ils exprimé, constitue une menace pour leur sécurité. Ils ont également mentionné les difficultés qu'ils rencontrent avec les réseaux téléphoniques et de radio comme un autre obstacle au retour à la normal.

Les personnes qui continuent d'être déplacées font face à des privations du même ordre. Par exemple, 41% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient pas accès à suffisamment d'eau pour faire face à leurs besoins quotidiens. Dans les sites de Nahibly, Nazareth et annexe ONUCI, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ne sont pas adéquats¹⁹. Pour faire face au manque d'eau, les personnes déplacées vont la chercher hors du site, au puits communautaire ou au marigot.

En dépit du fait que les personnes déplacées interrogées étaient majoritairement sur les sites de déplacement où des services éducatifs sont offerts, 45% ont déclaré que leurs enfants n'étaient pas retournés à l'école, soit du fait du manque d'enseignants (38%) soit par manque de moyens pour payer les frais (24%).

PERSPECTIVES POUR LA SECURITE ET LA RECONCILIATION

Tensions communautaires

Les tensions intercommunautaires persistent malgré la fin du conflit. Les femmes guérées dans les sites de Nazareth à Guiglo et de la Mission catholique à Duékoué ont rapporté dans les groupes de discussions qu'elles étaient harcelées verbalement, voire qu'on leur jetait des pierres au ou sur le chemin du marché.

Les tensions intercommunautaires existantes ont été exacerbées durant le processus électoral et les violences qui ont suivies. Dans beaucoup de communautés, la méfiance a pris de l'ampleur ce qui a conduit certains groupes à revenir plus vite que d'autres. Les jeunes, en particulier les garçons, rentrent plus lentement que les autres. Beaucoup d'entre eux craignent des représailles, notamment lors d'interrogatoires conduits à leur retour par les FRCI à la recherche de supporters présumés de Gbagbo ou de prétendus membres des milices et d'armes.

La perception de beaucoup de personnes déplacées est que leur sécurité n'est pas nécessairement garantie. Dans les groupes de discussion, ils mentionnent des menaces, notamment dans la brousse ou sur les axes secondaires. Ils rapportent également que leur liberté de mouvement est limitée du fait de l'extorsion dont ils sont victimes de la part d'hommes en armes aux barrages, en particulier sur les axes secondaires et proches des villages aurifères.

¹⁹ En plusieurs occasions, y compris pendant 4 jours fin août, les personnes déplacées avaient accès à seulement 3 litres d'eau par jour et par personne sur le site de Nahibly en raison de coupures d'eau à Duékoué. Sur le site dit annexe ONUCI à Guiglo, le nombre de latrines par personnes est largement en deçà des normes minimales. Sur le site de Nazareth, des interruptions dans l'approvisionnement en eau ont été observées à la suite de coupures à Guiglo et à Duékoué et des problèmes de livraison de l'eau par camion.

Toutefois, le contrôle des FRCI sur les différentes parties du Moyen Cavally a changé les dynamiques du conflit telles qu'elles étaient connues depuis 2002. Alors que les *allogènes* se sentent "libérés et protégés" du harcèlement et des abus des milices, et considèrent qu'ils peuvent se rétablir sur les terres qu'ils exploitaient jusqu'en 2002 et 2006, les "*autochtones*" guérés vivent dans la peur de représailles. Beaucoup de planteurs guérés retournés dans leur village ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas suffisamment en sécurité pour accéder à leurs terres, par peur d'attaques d'hommes en armes présents dans la brousse ou parce que leurs terres sont occupées. Quoi qu'il en soit, dans la forêt, les groupes de milices continuent de menacer les *allogènes* et les *allochtones*. Les litiges fonciers ont été exacerbés par le conflit armé, les déplacements qui s'en sont suivis, et maintenant le retour des personnes déplacées. Il est à craindre que les litiges fonciers se multiplient avec la poursuite du mouvement de retour.

« Ils occupent notre terre, ils ont brûlé notre campement. C'est leur vengeance. »

Une personne retournée dans le village de Goya, Département de Blolequin

Retour des autorités civiles, efforts de réconciliation et état de droit

L'accès aux services sociaux, la résolution des litiges fonciers et la participation aux processus électoraux pourraient être entravées par la perte, par environ 80%²⁰ des personnes déplacées, des documents d'état civil et de propriété foncière. Cela pourrait jouer un rôle majeur dans le retour à la normale pour nombre de personnes déplacées et retournées.

Les autorités civiles sont doucement en train de revenir – majoritairement au niveau des préfets et sous-préfets à ce stade – mais leur capacité est diminuée par le manque de moyens de transport et d'outils de communication et la perte des archives pillés pendant la crise. A ces contraintes s'ajoute le défi de reprendre aux FRCI un certain nombre de prérogatives qu'elles ont remplies de facto pendant la crise.

Jusqu'à ce jour, les FRCI ont usurpé le rôle des autorités judiciaires et de maintien de l'ordre. La police et la gendarmerie reprennent doucement le service mais ne sont pas opérationnelles sur l'ensemble de la région. Les allégations d'intimidation, d'arrestations et de détentions arbitraires, de racket et d'actes de violence commis par des éléments armés continuent. Cela décourage le rapportage des crimes, y compris de la violence sexuelle, en particulier par les Guérés qui ne font pas forcément confiance aux FRCI qu'ils considèrent souvent comme les auteurs des faits reprochés. La plupart des répondants (78%) rapportent les abus et violences au chef du village ou aux autorités militaires (10%) du fait de l'absence d'acteurs conventionnels pour le référencement et la réparation.

« J'entends des appels à la réconciliation. Ce dont nous avons besoin c'est de la justice. Nous ne vivons pas ensemble en paix tant qu'il n'y aura pas de justice. »

Un villageois à Goya 1, Département de Guiglo

Dans les régions des Montagnes et du Moyen Cavally, au lendemain du conflit, les mécanismes d'application des lois et le système judiciaire doivent encore être restructurés. Cela complique l'établissement d'un système de référencement et de réparation, entrave le retour de l'état de droit et alimente l'impunité.

²⁰ Données du Cluster protection.

« Peu importe qui est le Président, mais il doit nous montrer qu'il est notre Président à nous aussi.

Je veux la paix pour mes enfants. »

Une personne déplacée,

Mission catholique de Duékoué

Les comités de crise mis en place durant le conflit sont maintenant remplacés par des comités de paix et travaillent avec les autorités préfectorales à promouvoir la réconciliation des populations.

Cinq mois après la création de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, une vaste majorité des personnes interrogées (72% des personnes déplacées et retournées) ne

sont pas au courant de son existence et ne savent pas comment la contacter (72% des personnes retournées et 85% des personnes déplacées internes).

Conclusion

Malgré la fin du conflit et les améliorations en matière de sécurité, la situation à l'ouest de la Côte d'Ivoire est toujours très précaire et instable. Les consultations avec les personnes déplacées et retournées courant des mois de juillet et août révèlent que les conditions pour des retours durables ne sont pas encore remplies.

Les critères ci-après sont communément reconnus comme points de référence pour mesurer les progrès réalisés vers des solutions durables aux déplacements²¹:

- Les anciennes personnes déplacées ne sont pas victimes d'attaques, de harcèlement, d'intimidation, de persécution ou d'autres formes d'actions punitives à leur retour dans leur communauté d'origine ou sur le lieu de réinstallation.
- Les anciennes personnes déplacées ne sont pas victimes de discrimination pour des raisons liées à leur déplacement.
- Les anciennes personnes déplacées dispose du plein accès, sans discrimination, à tous les mécanismes de protection nationaux ou infra-nationaux, y compris la police et les tribunaux.
- Les anciennes personnes déplacées ont accès à leurs documents d'état civil et autres et aux services publics, et sont à mêmes de voter ou de faire des démarches administratives.
- Les anciennes personnes déplacées ont accès à des mécanismes de restitution de la propriété et de réparation qu'elles retournent ou s'installent sur le site de déplacement ou sur un autre lieu.
- Les anciennes personnes déplacées bénéficient, sans discrimination, de conditions de vies adéquates, y compris en matière d'abris, d'accès aux soins, d'alimentation, d'eau et d'autres moyens de subsistance.
- Les anciennes personnes déplacées sont en mesure de réunifier les membres de leur famille si tel est leur choix.
- Les anciennes personnes déplacées sont en mesure d'exercer leur droit à la participation pleine et entière dans la vie publique

Six mois après la fin du conflit, beaucoup trop de personnes retournées continuent d'être victimes d'attaques, de harcèlement, d'intimidation de retour chez eux, et beaucoup ont un accès limité ou pas d'accès aux services de base et aux mécanismes de protection. Une large proportion a perdu ses papiers et n'a pas accès à des mécanismes de restitution de la propriété ou de réparation pour leur perte, et beaucoup n'ont pas encore pu réunifier les membres de leur famille. Un nombre

²¹ Pour plus d'information, veuillez consulter le Cadre IASC pour les solutions durables et les *Principes directeurs* sur les déplacements internes, E/CN.4/1998/53/Add.2.

significatif de personnes déplacées n'est toujours pas décidé à retourner de peur d'être attaqué, par manque d'accès à leurs terres ou par manque de moyens de subsistance.

Dans ce contexte, les acteurs doivent adopter une approche prudente et responsable en encourageant le retour des personnes déplacées. Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'ONUCI, les agences des Nations Unies, les donateurs, et la communauté humanitaire dans son ensemble doivent soutenir des projets visant à promouvoir des solutions durables aux déplacements en s'attaquant aux causes profondes du conflit, en restaurant l'état de droit, en assurant le rétablissement des services publics et des services de sécurité, en améliorant l'aide humanitaire et le soutien aux moyens de subsistance, en accompagnant des retours durables, dignes et volontaires.

Recommandations

Les recommandations ci-dessous sont basées sur les priorités identifiées au travers de consultations avec les personnes déplacées et retournées :

Avant tout, il est impératif que tous les acteurs assurent que les retours soient strictement volontaires, non forcés, y compris par le manque d'alternatives, et soient accompagnés de façon à promouvoir des solutions durables à ceux déplacés par le conflit et à ceux qui choisissent de rentrer chez eux.

1. Promouvoir le rétablissement de l'état de droit, appuyer la réconciliation et prévenir de nouvelles flambées de violence et de nouveaux déplacements

- Le Gouvernement, avec l'appui de tous les acteurs, devrait adopter un cadre juridique et une politique nationale pour promouvoir et respecter les droits des personnes déplacées et assurer que tous les retours sont volontaires, sûrs, dignes et durables.
- Le Gouvernement, le HCR et l'OIM doivent améliorer le profilage des mouvements de population pour identifier plus précisément les mouvements de déplacements et de retours et assurer une meilleure planification de l'aide et un meilleur accompagnement. Les profils et les rapports de monitoring doivent être diffusés largement.
- Le Gouvernement, le HCR et l'OIM doivent organiser des campagnes d'information et des visites dites "go and see" pour informer les personnes déplacées sur la situation dans leur lieu d'origine et sur leurs options et leur donner l'occasion de valider ces informations par eux-mêmes.
- Le Gouvernement et le HCR doivent explorer les solutions durables pour les personnes déplacées qui pourraient choisir l'intégration ou la réinstallation, identifier les options faisables et en informer les personnes déplacées.
- Le Gouvernement et les Nations Unies doivent assurer que toutes les parties prenantes, y compris les ONGs et les organisations de la société civile participent aux discussions sur le développement et la mise en œuvre de la politique de retour et des politiques de développement.
- Les Nations Unies et tous les acteurs humanitaires doivent assurer que les litiges fonciers et les autres dynamiques du conflit sont pris en compte dans toutes les stratégies développées par les agences pour apporter des solutions durables aux personnes déplacées et retournées.

2. Améliorer l'aide humanitaire et fournir un meilleur appui à la relance des moyens de subsistance

- Le Gouvernement, avec l'appui de tous les acteurs, doit soutenir la réhabilitation et le rétablissement rapides des services sociaux de base.

- Le Gouvernement et les donateurs devraient accorder la priorité à la région ouest afin de répondre aux besoins humanitaires pressants dans la région et de prévenir de nouveaux déplacements.
- Les Nations Unies et tous les acteurs humanitaires doivent améliorer l'aide humanitaire et notamment accorder la priorité à l'aide alimentaire, à la réhabilitation d'abris et aux activités de relance des moyens de subsistance, pour les personnes déplacées et retournées, en veillant à ce que les plus vulnérables soient appuyés.
- Les Nations Unies et tous les acteurs humanitaires doivent maintenir ou le cas échéant mettre aux normes SPHERE les services dans les sites de déplacement, et ce, tant que des personnes déplacées n'ont pas trouvé de solutions durables à leur déplacement.
- Les donateurs doivent accroître leurs contributions pour assurer le plein financement des besoins humanitaires identifiés²² dans le Plan d'urgence pour l'aide humanitaire (EHAP) pour la Côte d'Ivoire et les pays voisins touchés par la crise et s'engager à financer les besoins à long terme pour assurer la stabilité.
- L'ensemble des acteurs doit prendre en compte les dynamiques du conflit dans tous les projets d'aide humanitaire ou de relèvement précoce pour assurer une stabilité à long terme, prévenir de nouvelles violence et de nouveaux déplacements.

3. Assurer une politique de retour responsable et durable pour ceux touchés par le conflit

- Le Gouvernement, avec l'appui de l'ONUCI et des donateurs, doit accorder la priorité à la restructuration du système d'application des lois et de la justice à l'ouest de la Côte d'Ivoire compte tenu de l'état de non droit qui a régné dans la région.
- Le Gouvernement doit s'attaquer aux causes profondes du conflit et prévenir de nouveaux déplacements en accordant un niveau de priorité élevé à la résolution des litiges fonciers.
- Le Gouvernement doit lancer une campagne d'information pour permettre à la population, notamment celle directement touchée par la récente crise, de tirer partie de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation.
- L'ONUCI et les Nations Unies et tous les acteurs humanitaires doivent renforcer le monitoring en matière de protection.
- Les donateurs, l'ONUCI et les Nations Unies doivent promouvoir la mise en place d'un système de référencement et de réparation afin d'encourager l'accès de la population à la justice (en mettant en place des cliniques juridiques par exemple). Ceci est particulièrement important pour le renouvellement des papiers d'identité perdus pendant le conflit et pour la résolution des litiges fonciers pour lesquels la médiation ne s'applique pas.
- L'ONUCI doit assurer que le déploiement des forces et les patrouilles reflètent effectivement les besoins de protection sur le terrain. Cela implique de dialoguer avec les communautés pour comprendre les priorités et les besoins de protection des populations. Un exemple basé sur les priorités identifiées dans ce rapport consisterait à organiser des patrouilles sur les axes secondaires.
- L'ONUCI doit mettre rapidement en œuvre, en conjonction avec le gouvernement national, et en particulier à l'ouest, un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion.
- L'ONUCI et les donateurs doivent renforcer l'appui apporté à la réhabilitation des infrastructures des autorités civiles (communication, transport, bâtiments) et renforcer leurs capacités (voitures, ordinateurs).

²² En date du 22 septembre 2011, le Plan d'urgence pour l'aide humanitaire (EHAP) pour la Côte d'Ivoire et les pays voisins touchés par la crise n'est financé qu'à hauteur de 28%, ce qui représente un manque de financement de 211 millions de dollars.

Méthodologie de l'enquête

L'information dans ce rapport est tirée d'une enquête menée dans la région du Moyen Cavally, en Côte d'Ivoire par Oxfam, le Conseil danois pour les réfugiés et Care entre le 7 et le 13 juillet 2011, ainsi que sur les résultats de groupes de discussion, de recherches documentaires spécifiques et d'entretiens avec des autorités et des acteurs humanitaires conduits en juillet et août 2011.

Lors de l'enquête initiale, l'équipe a interrogé 331 personnes et conduit 25 groupes de discussion dans 27 communautés²³ de la région du Moyen Cavally. Les personnes interrogées étaient de 15 groupes ethniques mais la majorité était guérée. La majorité des personnes interrogées étaient des femmes, et les données collectées ont été désagrégées et analysées par genre²⁴. L'enquête était centrée sur les zones où le plus grand nombre de déplacés ont trouvé refuge et sur les zones de retour.

Dans chaque village, l'équipe a cherché à rencontrer les différents groupes sociaux, y compris le chef du village, le chef des terres, les notables, les membres et représentants des groupes "autochtones", "allogènes" et "allochtones", des femmes et des jeunes.

L'équipe a utilisé une méthodologie basée sur des entretiens semi-structurés avec des représentants des ménages (92 ménages PDIs et 127 ménages retournés) et avec des informateurs clés (20 informateurs clés PDIs; 92 informateurs clés retournés) ainsi qu'avec des leaders communautaires, des autorités locales et les gestionnaires de camps. Elle a aussi mené 25 groupes de discussion (femmes, hommes, jeunes et anciens). Les entretiens ont été conduits sur la base d'une série de questions traitant de questions liées aux intentions des personnes déplacées dans les zones de déplacement et sur les besoins et les conditions de vie dans les zones de retour.

L'objectif des entretiens était de comprendre la combinaison de facteurs qui ont pu motiver les personnes déplacées à rentrer ou les empêcher de prendre la décision de rentrer jusqu'à maintenant. Le but était d'avoir une base d'analyse de la situation actuelle et de faciliter la mise en œuvre de solutions durables et la réintégration des personnes déplacées internes et des réfugiés ivoiriens retournant en Côte d'Ivoire.

Limites de l'approche

Les villages des zones retours inclus dans l'enquête sont situés sur l'axe principal entre Guiglo et Toulepleu et traditionnellement habités par une majorité de Guérés. Les autres groupes ("allogènes" et "allochtones") habitent majoritairement dans les campements en brousse ou dans la forêt. Compte tenu de contraintes sécuritaires, l'équipe de recherche n'a pas été en mesure d'aller dans ces campements.

L'enquête n'offre pas une base d'analyse exhaustive, mais cherche à donner un aperçu des perceptions des populations affectées par la crise. Les événements qui ont conduit aux déplacements de populations sont bien sûr liés aux élections du 28 novembre 2010 mais ils ont ravivé des conflits historiques et enracinés. Il est ainsi difficile de garantir que les opinions des personnes interrogées représentent ou sont partagées par la majorité de la population touchée par la crise, en particulier pour les questions liées à la protection et aux menaces en matière de sécurité.

²³ Dans le Département de Duékoué (Mission catholique; Site de Nahibly); dans le Département de Guiglo (Goya 1, Goya 2, Yaoude, Site Nazareth, Zouan, Beoua, Kaade, Bedy-Gouazon; dans le Département de Bolequin (Bolequin, Denisekro, Ziglo, Zeaglo, Beoue, Douandrou, Gueya, Keibly, Goya, Yoya, Oulai Kpably, Doke); dans le Département de Toulepleu (Pehe, Sahibly, Meo, Toulepleu, Toulepleu-village).

²⁴ 66% des personnes déplacées internes (PDIs) interrogées, 20% des informateurs clés PDIs, 57% des ménages retournés et 17% des informateurs clés retournés étaient des femmes. Une seule question a produit des résultats significativement différents selon le genre. A la question de savoir qui a pris la décision de retourner, 43% des hommes et 57% des femmes retournés et 34% des hommes et 66% des femmes déplacés ont répondu qu'ils avaient pris la décision eux-mêmes.

© Oxfam International, CARE International et Danish Refugee Council. Octobre 2011

Ce document d'information a été rédigé par Gaelle Bausson, avec l'appui de Stephen Cockburn. Oxfam remercie CARE International et Danish Refugee Council pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter: advocacy@oxfaminternational.org, abidjan@careci.org, rd-wa@drc.dk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-014-7 Octobre, 2011. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Oxfam est une confédération internationale constituée de 15 organisations présentes dans 98 pays qui, ensemble, travaillent pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice.

CARE est une organisation humanitaire qui combat la pauvreté au niveau mondial. Nous travaillons de façon spéciale avec les femmes pauvres parce que, avec les ressources appropriées, les femmes ont le pouvoir d'aider des familles et des communautés entières à sortir de la pauvreté. Les femmes sont au cœur des efforts que CARE déploie à l'intention des communautés pour améliorer l'éducation de base, prévenir la propagation des maladies, augmenter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, accroître les opportunités économiques et protéger les ressources naturelles. CARE octroie aussi de l'aide d'urgence aux survivants de guerres et catastrophes naturelles et aide les personnes à se reconstruire.

Le Conseil Danois pour les Réfugiés (CDR) est une organisation humanitaire non gouvernementale, à but non lucratif, fondée en 1956 qui travaille avec plus de 30 pays à travers le monde. Le CDR accomplit son mandat en fournissant une assistance directe aux populations victimes de conflits - réfugiés, personnes intérieurement déplacées (IDP) et communautés d'accueil dans les territoires en conflit- à travers le monde et en faisant pour elles un plaidoyer sur la base des principes humanitaires et de la Déclaration des Droits de l'Homme sur le plan international et au Danemark.